

Rapport d'audit – Confidentiel

Gestion de la désuétude des technologies de l'information

2.6.

Le 28 mai 2024

Rapport annuel 2023

Bureau du vérificateur général
de la Ville de Montréal

1. Mise en contexte

Afin que les technologies de l'information (TI) répondent toujours aux besoins des unités d'affaires, il est essentiel de mettre à jour, de corriger ou de remplacer les composants techniques et applicatifs constituant les systèmes d'information critiques pour éviter leur désuétude. Également, cela permet de maintenir un niveau de cybersécurité et de service adéquat.

La désuétude des TI se présente sous de multiples formes :

- ◆ Le retard technologique sur les différentes couches du système d'information pouvant occasionner un dysfonctionnement des applications d'affaires qui pourrait nuire aux services offerts aux citoyennes et citoyens de la Ville de Montréal (la Ville);
- ◆ La fin de la période de maintenance étant terminée, les mises à jour ne sont donc plus effectuées par les fournisseurs d'actifs informatiques exposant les TI à des brèches de sécurité;
- ◆ Des fonctionnalités applicatives complexes ou inutilisées ayant pour conséquence l'inadéquation avec les besoins des unités d'affaires;
- ◆ L'obsolescence technologique freinant l'ajout de nouvelles fonctionnalités;
- ◆ Le changement du cadre légal ou des responsabilités des unités d'affaires pouvant créer de nouveaux besoins.

Par conséquent, il est important de s'assurer que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place quant à la gestion de la désuétude TI, afin que celle-ci n'engendre pas de failles de cybersécurité et que les systèmes et applications répondent toujours aux besoins d'affaires.

2. Objectif et résultats

Cette mission avait pour objectif d'évaluer dans quelles mesures la Ville a mis en place des mécanismes de contrôle pour la gestion de la désuétude des technologies de l'information, et si ces mécanismes répondent aux saines pratiques de l'industrie et permettent de réduire à un niveau acceptable les risques de perte de disponibilité, d'intégrité et de confidentialité.

Pour des raisons manifestes de sécurité, nous ne pouvons divulguer dans le présent rapport annuel les résultats de notre audit. Par ailleurs, advenant des déficiences que nous aurions constatées, des recommandations auraient été formulées et celles-ci auraient fait l'objet de plans d'action appropriés par les unités d'affaires concernées.

